

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 6 au 10 juillet 2020

Tunisie :

- Selon le ministre des Finances, l'impact du Covid-19 sur les finances publiques est estimé à 5 Mds TND, et le déficit et la dette publics dépasseront respectivement 5% et 85% du PIB en 2020 ; le chef du gouvernement a présenté le plan de sauvetage économique ; les prix des carburants ont à nouveau été ajustés à la baisse à partir du 7 juillet 2020 malgré la hausse des cours mondiaux du pétrole.
- Le taux d'inflation a chuté à +5,8% sur un an en juin 2020 selon l'Institut national de la statistique (INS).
- La production industrielle sur les 4 premiers mois de 2020 a chuté de -8,5% en g.a., et de -38,6% en g.a. pour le mois d'avril 2020.
- L'UE, Expertise France et la Fondation Tunisie ont lancé un partenariat pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Libye :

- La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives au premier semestre de l'année 2020.
- Selon les estimations de la BCL, l'excédent courant de la Libye serait passé de 23,5% du PIB en 2018 à 2,4% du PIB en 2019.
- L'UE a adopté 3 nouveaux programmes en Libye, dont l'un vise à renforcer la réponse immédiate au Covid-19 de 20 M EUR.
- Le président de la Compagnie nationale pétrolière a remercié l'Ambassadrice de France pour son rôle en faveur de la reprise de la production pétrolière ; les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 6,5 Mds USD.

TUNISIE

- Selon le ministre des Finances, l'impact du Covid-19 sur les finances publiques est estimé à 5 Mds TND, et le déficit et la dette publics dépasseront respectivement 5% et 85% du PIB en 2020 ; le chef du gouvernement a présenté le plan de sauvetage économique ; les prix des carburants ont à nouveau été ajustés à la baisse à partir du 7 juillet 2020 malgré la hausse des cours mondiaux du pétrole.

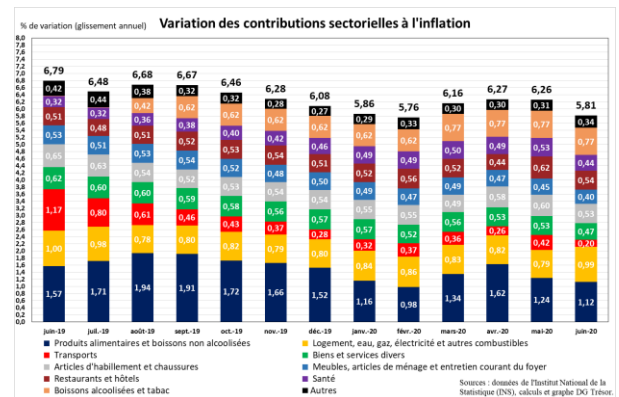
Alors que 1 231 cas de contamination au coronavirus et 50 décès ont été confirmés en Tunisie au 7 juillet 2020 selon le ministère de la Santé, le ministère des Finances a publié le 8 juillet 2020 un récapitulatif détaillant l'avancement de l'application des mesures gouvernementales destinées à soutenir les entreprises sinistrées par la crise sanitaire : i/ Une prime de 200 TND est en cours d'attribution au profit de 74 000 personnes inscrites par le biais de la plateforme [Batinda](#), réservée aux demandes de compensation des artisans et commerçants. 12 250 entreprises impactées par le coronavirus ont déposé des demandes sur cette plateforme. Les entreprises inscrites sur Batinda ont enregistré une baisse de chiffre d'affaires estimée à -45% en mars en glissement annuel et de -38% en avril 2020 (en g.a.). ii/ Le rythme de restitution du crédit de TVA aux entreprises sinistrées s'est accéléré durant ces dernières semaines, portant le total des remboursements effectués entre le 26 mars et le 30 juin 2020 à environ 554 M TND, un montant supérieur au total des remboursements effectués sur toute une année. iii/ Un fonds d'investissement de 500 M TND a été créé par la Caisse des dépôts et des consignations (CDC) avec la souscription de 100 M TND, outre la création d'un fonds d'investissement de 100 M TND, ayant reçu jusqu'à présent 250 demandes. De plus, dans une vidéo postée le 8 juillet 2020, le ministre des Finances, M. Nizar Yaiche, a indiqué que l'impact du Covid-19 sur les finances publiques est estimé à 5 Mds TND, et qu'une enveloppe supplémentaire de 8 Mds TND doit être injectée dans le budget de l'État pour couvrir les dépenses. Selon lui, le déficit public sera supérieur à la cible budgétaire de 3% du PIB inscrite dans la Loi de finances de 2020 et même supérieur à 5%. En outre, l'endettement public va encore s'aggraver et dépasser 85% du PIB en 2020. Par ailleurs, le chef du gouvernement, M. Elyes Fakhfakh, a présenté le plan de sauvetage économique du gouvernement lors d'une réunion le 8 juillet 2020 avec les principaux partenaires internationaux de la Tunisie. Le plan, applicable sur 12 mois, s'articulerait autour de 4 axes : i/ soutien aux entreprises touchées par la pandémie ; ii/ impulsion de l'économie à travers les grands projets publics et privés, et partenariats public-privé (PPP) ; iii/ autonomisation sociale des catégories vulnérables les plus affectées par la crise ; iv/ amélioration de la gouvernance publique et lutte contre la corruption. Enfin, le ministère de l'énergie, des mines et de la transition énergétique a détaillé le 6 juillet 2020 les nouvelles baisses des prix des carburants, effectives à partir du 7 juillet : -0,030 TND pour l'Essence sans plomb (à 1,945 TND/litre), -0,025 TND pour le Gazoil Super (à 1,725 TND/litre), -0,020 TND pour le Gazoil Normal (à 1,490 TND/litre). Pour rappel, M. Yaiche avait annoncé fin mars la mise en place d'un nouveau mécanisme de fixation des prix des carburants à la pompe afin de refléter les baisses du prix du baril de pétrole sur les prix à la pompe. Trois premiers ajustements à la baisse ont été réalisés le 6 avril, le 7 mai et le 9 juin 2020. Les prix du pétrole ont cependant nettement ré-augmenté depuis fin avril 2020 (à 41 USD au 8 juillet 2020 pour le WTI).

- Le taux d'inflation a chuté à +5,8% sur un an en juin 2020 selon l'Institut national de la statistique (INS).

[Selon les dernières données de l'INS](#), le taux d'inflation a marqué une nette baisse en juin 2020, s'établissant à +5,8% en glissement annuel (g.a.), après +6,3% en mai en g.a. Cette baisse est due à une décélération des prix des transports (+1,6% en juin 2020 en g.a., après +3,3% en mai 2020 en g.a.), des produits alimentaires (+4,3% en juin 2020 en g.a., après +4,7% en mai 2020 en g.a.), de la santé (+7,6% en juin 2020 en g.a., après +9,2% en mai 2020 en g.a.), et des restaurants/hôtels (+11,8% en juin 2020 en g.a., après +13,5% en mai 2020 en g.a.) ; compensant l'accélération de la croissance des prix de l'alimentation en eau et services divers liés au logement (+14,4% en juin 2020 en g.a., après +0,1% en mai 2020 en g.a.). Le taux d'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » a reculé à +7,2% en juin 2020 en g.a., après +7,6 en mai 2020. Il reste supérieur au taux d'inflation globale.

- La production industrielle sur les 4 premiers mois de 2020 a chuté de -8,5% en g.a., et de -38,6% en g.a. en avril 2020.

[Selon les derniers chiffres de l'INS](#), la production industrielle de janvier à fin avril 2020 a chuté de -8,5% par rapport à la même période de 2019. La baisse est particulièrement forte dans les secteurs du textile, de l'habillement et des cuirs (-32,0% en g.a.), des autres industries manufacturières (-29,8% en g.a.), des matériaux de construction, céramiques et verre (-28,5% en g.a.), et des industries mécaniques et électriques (-22,3% en g.a.). *A contrario*, la production dans le secteur des produits pétroliers raffinés a progressé de +501,8% en g.a. (forte augmentation par rapport aux 4 premiers mois de 2019, car la production de la société tunisienne des industries de raffinage de pétrole – STIR – avait arrêté sa production en février 2019). La production industrielle au cours du mois d'avril 2020 a chuté de -38,6% par rapport au mois d'avril 2019.



- *L'UE, Expertise France et la Fondation Tunisie ont lancé un partenariat pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.*

Le 7 juillet 2020, l'Union européenne (UE), Expertise France et la Fondation Tunisie, ont lancé officiellement le partenariat pour la mise en œuvre du projet ELIFE. A travers une subvention de 1,6 M EUR (5 M TND), l'UE et Expertise France s'engagent à appuyer les activités du projet ELIFE, qui vise à mettre en place 10 *hubs* de technologie, de formation et de culture dans 10 des régions les plus marginalisées et défavorisées de l'intérieur de la Tunisie. Grâce à un programme de certification agréé par la Conférence des grandes écoles, ELIFE permet de former de jeunes diplômés sur une période de 12 mois afin de les mettre à niveau, de faciliter l'insertion professionnelle et de réduire l'inadéquation entre la formation reçue et les besoins du marché du travail, notamment dans le secteur des TICs. Le dispositif permettra d'accueillir à terme 5 000 apprenants par an et vise essentiellement les diplômés des ISET (Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques) ou équivalent dans des secteurs TICs. Il proposera aussi un programme d'incubation à 80 jeunes porteurs de projets. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet Innov'i – EU4Innovation, projet d'appui à l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation en Tunisie, financé par l'UE et mis en œuvre par Expertise France.

LIBYE

- *La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives au premier semestre de l'année 2020.*

Sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020, les recettes budgétaires étaient limitées à 3,1 Mds LYD [selon la BCL](#) (contre 4,8 Mds LYD prévus initialement ; après 2,8 Mds LYD fin mai 2020). En raison de la fermeture des installations pétrolières, les revenus pétroliers au premier semestre (S1) de 2020 s'élevaient à seulement 2,2 Mds LYD (2,1 Md LYD fin mai 2020), et représentaient 70,1% des recettes budgétaires (contre 92,6% sur l'année 2019). Les autres recettes sont principalement les recettes fiscales (289 M LYD, soit 9,7% des recettes budgétaires totales). Les revenus de la taxe sur les ventes de devises au S1 2020 s'élèveraient à 11,6 Mds LYD, dont 1,1 Md LYD a été alloué pour financer l'investissement public, et le reste alloué pour rembourser la dette publique. Sur la même période, les dépenses budgétaires s'élèveraient à 15,6 Mds LYD (19,3 Mds LYD prévus initialement ; après 14,1 Mds LYD fin mai 2020). La BCL a donc inscrit un prêt de 13,4 Mds LYD pour couvrir le déficit budgétaire. Les salaires, premier poste de dépense, représenteraient 59% des dépenses publiques totales au S1 2020 (soit 9,2 Mds LYD). Il s'agirait ensuite des subventions (18%), des dépenses d'urgence (« *emergency* » : 11%), et des biens et services (8%). Concernant les subventions : 59% sont des subventions aux carburants, 17% pour les médicaments, 13% pour l'électricité, 7% pour l'assainissement et 4% pour l'eau. Enfin, la CBL a déclaré que 1,5 Md LYD ont été alloués au Ministère de la Santé, dont 481 M LYD pour lutter contre le Covid-19, et 496 M LYD pour la *Medical Supply Organisation*. Par ailleurs, la BCL a [réitéré](#) qu'elle est prête à accueillir un audit international indépendant de la CBL et de la banque centrale parallèle d'Al-Bayda, qu'elle a sollicitée depuis 2016. D'autre part, le ministère du travail du Gouvernement d'union nationale (GUN) a annoncé le 1^{er} juillet 2020 qu'il y avait 2,3 M d'employés dans le secteur public (dont 49% de femmes).

- *Selon les estimations de la BCL, l'excédent courant de la Libye serait passé de 23,5% du PIB en 2018 à 2,4% du PIB en 2019.*

Selon le [bulletin économique du premier trimestre \(T1\) de 2020](#) de la BCL, la Libye a enregistré un excédent courant estimé à 5,7 Mds LYD, soit 2,4% du PIB en 2019, en forte baisse néanmoins par rapport à 2018, où il s'élevait à 15,4 Mds LYD, soit 23,5% du PIB. Cette baisse résulte principalement : i/ de la baisse de l'excédent de la balance des biens (-33% en g.a. à 14,7 Mds LYD en 2019) - excédent qui demeure lié principalement aux exportations du secteur des hydrocarbures (38,0 Mds LYD en 2019, en baisse de -5% depuis 2018), alors que les importations de biens ont augmenté (+28% en g.a. à 24,0 Mds LYD en 2019) ; ii/ du creusement du déficit de la balance des services (+49% en g.a. à -10,0 Mds LYD). Les transferts courants sont restés relativement stables (hausse du déficit de +4% en g.a. à -1,1 Mds LYD), tandis que les revenus des facteurs de production ont augmenté (+67% en g.a. à 2,1 Mds LYD). Sur le plan bilatéral, selon les estimations de la BCL, la Libye aurait principalement exporté vers la Chine (17% des exportations libyennes totales) et l'Italie (16%) en 2019. Les exportations vers la France représenteraient 6% des exportations totales, un ratio en baisse par rapport à 2018 (10%). Côté importations, les fournisseurs principaux de la Libye en 2019 seraient la Chine (17% des exportations libyennes totales), la Turquie (13%) et l'Italie (12%). Les importations depuis la France ne représenteraient que 1,4% du total. A noter que les données commerciales de la BCL sont sensiblement différentes de celles du FMI (dont les données les plus récentes correspondent à l'année 2018).

- *L'UE a adopté 3 nouveaux programmes en Libye, dont l'un vise à renforcer la réponse immédiate au Covid-19 de 20 M EUR.*

1 342 cas de contamination au Covid-19 et 38 décès ont été confirmés par le Centre national de lutte contre les maladies (NCDC) en Libye au 10 juillet 2020 (dont 458 cas à Sebha dans le Sud de la Libye). Le Conseil présidentiel (CP) a prolongé de 10 jours le couvre-feu à partir du 7 juillet, et a maintenu le couvre-feu total pendant les vendredis et les samedis, et l'interdiction de déplacement entre les villes. Le CP a également approuvé le 6 juillet 2020 un budget d'urgence attribué au comité de crise, pour faire face au coronavirus. Enfin, le 2 juillet 2020, dans le cadre de sa réponse mondiale à l'épidémie de coronavirus, et par le biais de son Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique, l'UE a adopté 3 nouveaux programmes en Libye : i/ Un programme de 30,2 M EUR fournira des services de protection aux migrants et aux groupes vulnérables ; ii/ Un programme spécifique au Covid-19 de 20 M EUR renforcera la réponse immédiate au virus, et le système et les services de santé du pays à moyen terme ; iii/ Un programme de stabilisation communautaire de 25 M EUR pour améliorer les conditions de vie dans les municipalités.

- *Le président de la Compagnie nationale pétrolière a remercié l'Ambassadrice de France pour son rôle en faveur de la reprise de la production pétrolière ; les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 6,5 Mds USD.*

La Compagnie nationale pétrolière (*National Oil Corporation – NOC*) a annoncé que les pertes financières causées par la fermeture des installations pétrolières depuis janvier 2020 ont atteint 6,54 Mds USD au 6 juillet 2020. Par ailleurs, le président de la NOC, M. Mustafa Sanalla, a [déclaré](#) : « Au début de cette année, la NOC produisait en moyenne 1,22 M de barils par jour (b/j) et espérait porter la production à 2,1 M de b/j d'ici 2024. Nous estimons maintenant que la production baissera à 650 000 b/j en 2022, en l'absence d'un redémarrage immédiat de la production de pétrole et en raison de l'échec de l'État à fournir les budgets demandés pour relever les nombreux défis résultant du blocus ». En outre, dans une interview le 6 juillet 2020, M. Sanalla a remercié l'Ambassadrice de France pour son « rôle très positif » en faveur de la reprise de la production pétrolière et « pour faire avancer le dossier et le soumettre aux pays régionaux en particulier ». En parallèle, lors d'une conférence de presse conjointe avec le responsable de la politique étrangère de l'UE, M. Josep Borrell le 6 juillet 2020, le ministre turc des Affaires étrangères, M. Mevlüt Çavuşoğlu, a accusé la France de soutenir le maréchal Haftar et de lui fournir divers soutiens militaires. Il a déclaré que la France a commencé à attaquer la Turquie après que Haftar ait perdu un terrain stratégique majeur en Libye, en partie grâce au soutien turc aux forces pro-GUN. Par ailleurs, selon l'Agence turque Anadolu, qui cite des sources syriennes, la Russie aurait envoyé 300 mercenaires, y compris d'anciens membres de l'Etat islamique, des régions sous le contrôle du régime de Bachar al-Assad dans l'Est de la Syrie, pour combattre aux côtés des forces pro-Haftar dans l'Est de la Libye. Certains de ces mercenaires seraient également des Iraniens et des Afghans.